

REPUBLIQUE FRANCAISE


SIRCOB
 CARHAIX PLOUGUER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL SYNDICAL**

 Réunion comité syndical du
 24 septembre 2021

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants
26	18	20 dont 2 pouvoir

Date de la convocation

13.09.2021

N° de la délibération

2021-023

Objet de la délibération

Rapport d'activités 2020

Acte rendu exécutoire

 Compte tenu
 du dépôt en Préfecture
 effectué le
 et de la publication
 effectuée le

Le 24 septembre 2021 à 9 heures 30, le conseil syndical du SIRCOB, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi à la Maison des Services Publics de CARHAIX PLOUGUER, sous la présidence de Monsieur Christian TROADEC, Président.

Etaient présents (18) : Christian TROADEC, GOUBIL Didier, MAZEAS Jacqueline, COTTEN Daniel, LE FER Etienne, MOISAN Viviane, BOULANGER Catherine, LE BIHAN Erwan, PAUL André, PRIGENT Eric, QUEMENER Marc, SALAUN Denis, WAQUIER Patrick, GOUIFFES Jean Claude, NOEL Bernard, GALARDON Georges, JAGU Christophe, KOGLER Eléonore.

Etaient excusés (12 dont 0 ayant donné pouvoirs) : COGEN Dominique, YVINEC Jérôme, DUMONTEIL Jean François SALIOU Bernard, BRABAN Tugdual, LALLOUET Michèle, BOUDIAF Catherine, BURLLOT Nolwenn, GELEOC Raymond, LAGADEC Guy, LE BOEDEC Bernadette, LE BORGNE Rolande.

Etaient absents (1) : QUINIOU Bruno

Le Président rappelle que les conseils municipaux des communes membres de tout établissement public de coopération intercommunal (EPCI) doivent être informés des activités de cet établissement, notamment par la communication par le Maire d'un rapport annuel, qui doit être adressé avec le compte administratif par le Président de l'établissement aux Maires concernés avant le 30 septembre, conformément aux dispositions de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

En raison du retard pris par les élections municipales et communautaires à cause du COVID-19, le comité syndical n'a pas encore pu approuver son rapport d'activités 2020.

Le Directeur du SIRCOB présente donc ce jour le rapport d'activités 2020 (joint en annexe) et le Président demande à l'Assemblée d'approuver ce rapport.

Après discussion, l'Assemblée, à l'unanimité, valide et approuve le rapport d'activités 2020 présenté par le Directeur Gwen Eric KELLER.

 Le Président,
 Christian TROADEC
